RAPPORT N°158 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 22 DÉCEMBRE 2018

Ce rapport de Sos-Torture/Burundi couvre la période du 15 au 22 décembre 2018 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées au cours de la période et dans différentes localités. Parmi les victimes figurent une mère et ses trois enfants abattus par grenades à Kirundo, un ancien militaire tué et jeté dans la rivière Nyabagere à Bujumbura ainsi qu'un homme décapité par ses bourreaux à Mpanda.

Le rapport évoque également cinq (5) cas d'arrestations arbitraires dont une illégale et irrégulière opérée par des membres de la milice imbonerakure. Parmi les personnes arrêtées, un employé de la société d'assurance SOCABU victime d'avoir séjourné au Rwanda durant quelques semaines.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Le responsable adjoint des élus collinaires de Nyarwonga, commune et province Bubanza (ouest du pays) a tenté d'éliminer son épouse à l'aide de deux grenades en sa possession le 15 décembre 2018. Des témoins rapportent que cet homme, Nkenguburundi, a été maitrisé à temps par des agents de la police qui ont dû lui tirer dessus et l'empêcher d'utiliser ces grenades.
 - Sos-Torture/Burundi note que cet élu collinaire est en détention. Il n'est pas le premier responsable administratif local pris en possession d'armes. Plusieurs autres élus locaux et membres de la milice imbonerakure du parti au pouvoir sont régulièrement accusés par la population de détenir des armes à feu, et d'en faire usage pour des menaces et des représailles.
- Des individus non identifiés ont assassiné le Caporal-Chef Dieudonné Ntakirutimana dont le corps a été découvert dans la rivière Nyabagere séparant les zones Ngagara et Cibitoke (nord de la ville de Bujumbura) le 16 décembre 2018. La victime est un ancien militaire. Il est décédé à l'hôpital alors qu'il venait d'être évacué agonisant.



SOS - Torture/Burundi

fonitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect à ce jour.



Le Caporal-chef Ntakirutimana, retrouvé agonisant à Bujumbura

Des individus non identifiés ont assassiné et décapité Abraham Kiberetse dont le corps a été découvert sur la 11^{ème} avenue de la commune Mpanda, province Bubanza (ouest du pays) le 19 décembre 2018. Des témoins rapportent qu'il avait reçu la veille une visite de quatre (4) personnes à son domicile, qui l'ont emmené et assassiné.

Sos-Torture/Burundi note que la police a annoncé l'arrestation de cinq (5) personnes soupçonnées au cours de l'enquête.

Des individus non identifiés ont assassiné quatre (4) personnes à l'aide de grenades lancées dans une maison sur la colline Kavomo, commune et province Kirundo (nord du pays) le 19 décembre 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent que les victimes sont l'épouse et trois (3) enfants de M. Jean Claude Ruberintwari. Le père de famille n'était pas encore rentré au moment de l'attaque. Trois (3) autres enfants du couple ont été blessés et ont survécu à l'attaque.

Sos-Torture/Burundi note que la police a annoncé l'arrestation de deux (2) personnes parmi les voisins de la famille en partie décimée, sans indiquer s'ils sont des suspects ou des témoins de l'attaque.



2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

Des agents de la police ont arrêté Éric Havyarimana au centre de la commune Makamba, province Makamba (sud du pays) le 15 décembre 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent que l'ordre de l'interpeller émane du gouverneur de Makamba Gad Niyukuri, et l'accuse d'avoir "planifié un karaoké" lors de l'ouverture d'un nouveau bar.

Sos-Torture/Burundi note l'arrestation arbitraire de M.Havyarimana pour des accusations qui ne constituent pas une infraction passible d'une peine d'emprisonnement. Le gouverneur de Makamba a agi sans mandat, comme dans plusieurs autres cas d'arrestations et de détentions abusives et arbitraires où il a déjà été cité.

- Des agents de la police ont arrêté Daniel Bashemeze et un autre homme au quartier Gisovu, commune et province Bubanza (ouest du pays) le 18 décembre 2018. Des proches rapportent que les deux hommes sont des militants actifs du parti d'opposition FNL des fidèles du député Agathon Rwasa.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a pas expliqué les motifs de ces arrestations aux concernés ni aux proches. Il y a risque que ces arrestations ne soient politiquement motivées.

Des agents du service national des renseignements ont arrêté Étienne Munyankindi dans la ville de Bujumbura le 18 décembre 2018. Des témoins rapportent qu'il a été embarqué de son lieu de travail à la Société d'Assurance du Burundi (SOCABU). Des proches rapportent qu'il est accusé d'avoir "séjourné" au Rwanda durant un mois. Les agents du SNR l'ont arrêté deux jours après son arrivée.

Sos-Torture/Burundi a aussi appris des proches que M. Munyankindi a séjourné au Rwanda pour des soins de santé. Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire, vraisemblablement liée aux relations tendues entre le Burundi et le

Rwanda depuis le début de la crise. Plusieurs personnes ont été victimes de détentions arbitraires et de disparitions forcées suite à leur séjour au Rwanda. Les autorités burundaises accusent le Rwanda de vouloir déstabiliser le pays.



Etienne Munyankindi, arrêté par le SNR à son lieu de travail

 Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Audace Ndikuriyo sur la colline Nyankara, commune et province Makamba (sud du pays) le 18 décembre 2018.
Des témoins rapportent que cet enseignant de l'école fondamentale Nyankara est victime d'avoir refusé d'acheter à boire à ces miliciens dans un bar de la localité.

Sos-Torture/Burundi note l'arrestation illégale menée par des miliciens du parti au pouvoir, et la complicité du responsable du service national des renseignements de Makamba qui a autorisé la détention en accusant M. Ndikuriyo d'atteinte aux institutions de l'État pour justifier cette arrestation.

SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre la Mairie de Bujumbura.